



**LE CECI DANS LA FILIÈRE KARITÉ**  
DES IMPACTS POSITIFS POUR DES MILLIERS  
DE FEMMES D'AFRIQUE DE L'OUEST



**CECI**

## Le karité et les femmes d'Afrique de l'Ouest

Le karité est un arbre que l'on retrouve à l'état naturel exclusivement en Afrique, dans une zone géographique qui s'étend de l'Ouest à l'Est du continent, du Sénégal au Soudan. La plus grande concentration d'arbres se situe en Afrique de l'Ouest, dans les pays suivants : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali et Nigeria.

Le karité produit un fruit comestible contenant l'amande de laquelle on extrait la matière grasse servant à la fabrication du beurre. Traditionnellement, le beurre de karité est produit par les femmes par pilonnage des amandes et barattage manuel, un savoir-faire transmis de mère en fille depuis de nombreuses générations. La production du karité représente souvent l'unique source de revenus des femmes rurales africaines. Les bénéfices qu'elles retirent du karité représentent de 80% à 100% de leurs revenus; des gains d'une importance capitale puisqu'ils leur permettent de subvenir aux besoins de leurs enfants en nourriture, en soins de santé et en fournitures scolaires.



Le CECI fait figure de pionnier, en 1995, lorsqu'il décide de s'impliquer dans la filière karité au Burkina Faso, bien qu'il ait déjà pris certaines initiatives dans ce domaine dans les années 1980. Il fut la toute première organisation à aborder ce produit par le biais d'une « approche filière » à l'échelle de ce pays. Le CECI a ensuite élargi son programme d'appui aux productrices de karité au Mali en 2001, au Niger en 2004 et à la Guinée en 2005. Des pourparlers ont également été amorcés avec des organisations au Ghana.

Il y aurait plus de 200 millions d'arbres à karité accessibles en Afrique de l'Ouest, représentant un potentiel de production d'amandes estimé à 1,2 millions de tonnes. En réalité, 693 000 tonnes étaient exploitées en 2005, soit environ la moitié du potentiel total. Or la demande pour le beurre de karité est de plus en plus forte, tant sur le marché sous-régional qu'international. D'énormes volumes sont commercialisés sur les marchés nationaux africains, où ce produit est utilisé depuis toujours pour la cuisine, la pharmacopée traditionnelle et les soins corporels. De plus, les industries cosmétique et agroalimentaire (pour la production de chocolat) démontrent un intérêt croissant pour le karité, du fait de ses vertus exceptionnelles.

Si le CECI s'implique dans le secteur karité depuis plus de dix ans, c'est parce qu'il reconnaît le potentiel de cette filière comme moteur de croissance économique et de création d'emplois. Une attention particulière est accordée au renforcement des capacités des organisations de productrices afin que le fruit du développement de la filière rapporte d'abord et avant tout aux femmes à la base. L'engagement du CECI dans la filière karité vise à accroître le bien-être économique et social des femmes rurales africaines, en lien direct avec sa mission de réduire la pauvreté.

## ***Une intervention efficace dans la chaîne de valeur***

Le CECI axe son intervention sur le renforcement des organisations de productrices et sur leur accès aux marchés, dans une perspective de création de richesse et d'amélioration de leurs conditions de travail. Il appuie des regroupements de femmes souhaitant unir leurs forces au sein d'une même organisation et les accompagne dans leur démarche de structuration, sous forme de coopératives ou d'unions.

La principale problématique de la filière karité se situe au niveau de la faiblesse du prix payé par les acheteurs, qu'il s'agisse d'intermédiaires locaux, d'exportateurs ou d'entreprises multinationales. La grande majorité de cette ressource (95 %) est en effet vendue sous forme d'amandes, qui sont ensuite transformées à l'étranger pour la fabrication industrielle de beurre de karité et de produits finis. Un tel commerce ne profite donc pas aux femmes productrices.

Selon le CECI, il faut donc encourager les entreprises à s'approvisionner directement auprès des organisations de productrices, puisque la transformation sur place crée de la valeur ajoutée localement et permet d'accroître les revenus des femmes.

## ***Notre intervention est axée sur quatre grandes expertises***

- le renforcement organisationnel et l'appui à la concertation
- la production et l'amélioration de la qualité
- l'appui à la commercialisation : accès aux marchés nationaux, sous-régionaux et internationaux
- la gestion de la ressource karité

## ***Des impacts durables***

### **▪ Réduction de la pauvreté**

La filière karité est une source de développement socio-économique et de réduction de la pauvreté pour les femmes et leur famille. Les études démontrent en effet que des projets de développement qui visent les femmes ont des impacts directs sur les enfants et sur le niveau de vie de toute la famille.

### **▪ Gestion durable de la ressource**

Sur le plan environnemental, la valorisation économique de la ressource karité a permis de sensibiliser les populations à l'importance d'une meilleure gestion et préservation des parcs agroforestiers.

### **▪ Émancipation des femmes productrices**

Grâce à l'exploitation judicieuse de la ressource karité, l'augmentation des revenus des femmes a permis de rehausser leur image, leur statut et leur position au sein de la famille et de la communauté toute entière. De ce fait, les femmes ont davantage confiance en elles-mêmes et sont plus aptes à participer aux instances de décision locales. Par exemple, dans la Commune de Siby au Mali, quatorze productrices se sont portées candidates pour les élections du Conseil communal d'avril 2009.

## Renforcement organisationnel

Depuis plus de dix ans, le CECI a développé une expertise spécifique en renforcement des capacités des organisations de productrices de karité. Sa vision est fondée sur des valeurs fondamentales telles que la recherche de partenariat, la participation et le travail d'équipe, dans une perspective de renforcement mutuel et d'efficacité. Dans la filière karité, il favorise la collaboration entre les individus et appuie des organisations qui répondent aux critères de l'économie sociale et solidaire, c'est-à-dire qui privilégient un processus décisionnel démocratique et des valeurs d'équité et de partage des richesses.

**À ce titre, les unions et les coopératives correspondent tout à fait à la réalité du terrain et aux besoins des productrices. Ces formes d'organisation leur permettent :**

- d'accéder à davantage de ressources (ex. : équipements);
- d'évoluer dans un cadre structuré;
- de mieux négocier le prix de vente de la production;
- de partager les risques et les bénéfices.

**Ce travail en groupe a pour effets :**

- d'accroître la productivité;
- d'améliorer la qualité et la quantité des produits;
- d'atteindre des marchés plus rémunérateurs;
- d'augmenter les ventes et les bénéfices.

En somme, tout en réduisant la pénibilité de leur travail, ces femmes voient leurs revenus personnels s'accroître et leur situation sociale s'améliorer.

Ce type de structures présente également des avantages indéniables pour le CECI et ses bailleurs de fonds. Les ressources financières investies bénéficient à un grand nombre de personnes. De plus, le fait d'appuyer des regroupements plutôt que des individus permet d'atteindre des résultats plus durables en favorisant le transfert des connaissances et la continuité des efforts entamés.

Dans un souci d'efficacité, les formations et l'appui-conseil sont dirigés vers les organes de gouvernance qui diffusent à leur tour les savoirs auprès de l'ensemble de leurs membres. L'accompagnement et le soutien technique fournis à l'organisation permettent notamment l'élaboration et l'application de statuts et règlements qui favorisent la transparence, ainsi que la compréhension par les membres de leurs droits et responsabilités. L'accompagnement des organisations à la base permet ainsi d'assurer que les revenus restent aux mains des femmes productrices.

Le CECI encourage aussi les productrices à s'impliquer dans l'ensemble des étapes de la filière karité, de la production à la commercialisation de leurs produits. Basée sur des principes de responsabilisation et de concertation, cette approche a pour but de favoriser, à moyen et à long terme, l'autonomie des productrices et le désengagement des structures d'appui.

## Appui à la concertation

La dynamisation de la filière karité exige une action concertée doublée d'une bonne synergie entre les différents acteurs. Notre approche consiste d'une part à appuyer les acteurs dans l'ensemble d'un pays – producteurs, transformateurs, distributeurs, exportateurs, etc. – et d'autre part à faciliter la concertation entre eux. Le CECI travaille notamment avec des organisations locales (ONG et autres) et compte sur l'appui de ses équipes nationales et de ses volontaires pour atteindre cet objectif. Encadrés par des experts nationaux, des volontaires canadiens spécialisés dans des secteurs tels que la production, le contrôle de la qualité, le marketing et le renforcement organisationnel sont en poste pour appuyer les organisations productrices partenaires.

D'autre part, le CECI favorise les échanges entre les organisations de productrices évoluant dans un même pays et entre les organisations des différents pays. Il soutient ainsi le développement de réseaux aussi bien à l'échelle nationale que sous-régionale afin de diffuser les connaissances et les expertises acquises vers le plus grand nombre de productrices. Ces réseaux agissent également au plan de la défense des inté-

rêts des femmes productrices par des actions de plaidoyer et de lobbying.

### Actions du CECI

- Des diagnostics organisationnels participatifs ont été réalisés afin d'identifier les problématiques des organisations et de trouver des solutions
- La gestion administrative et financière de nombreuses organisations s'est améliorée grâce à des formations et des services d'appui-conseil
- Au Mali, les coopératives de Siby et de Zantiébougou, qui regroupent au total plus d'un millier de membres, ont adopté un modèle d'organisation coopérative
- De 2006 à 2008, des ateliers sous-régionaux annuels ont été organisés. Ces rencontres favorisent la concertation et les échanges permettant aux productrices de différents pays ouest-africains de déterminer les enjeux communs et les solutions à envisager
- Des visites d'échanges entre les organisations de productrices de différents pays sont organisées afin de favoriser le transfert des connaissances



## Les productrices burkinabé partagent leurs connaissances

Grâce au Projet filière karité (PFK), le CECI a renforcé plus d'une cinquantaine d'organisations de productrices de karité en gestion et en techniques de production. Au total, de 1996 à 1998, le CECI a formé 9924 femmes de 25 groupements villageois sur la conservation et le traitement des amandes, ainsi que 3750 femmes de 150 groupements sur les techniques d'extraction du beurre de karité. Dans le cadre de ce projet, le CECI a également diffusé de nombreuses émissions de radio en langues nationales afin que le plus grand nombre de femmes puisse avoir accès aux connaissances portant sur l'amélioration de la qualité des amandes et du beurre de karité. Encore aujourd'hui, le CECI élargit et renforce son appui au Burkina Faso. En 2007, une nouvelle union a été mise en place dans la région de Tiébélé, composée de 39 groupements et de 900 productrices.

Le CECI a contribué à ce que le Burkina Faso devienne un leader dans le secteur du karité. Aujourd'hui, grâce au programme de coopération volontaire Uniterra, le CECI organise des visites au Burkina Faso pour des représentantes d'organisations issues d'autres pays afin qu'elles puissent apprendre de l'expertise de leurs consœurs burkinabé. En 2007, 15 productrices du Niger ont bénéficié d'une formation sur les meilleures pratiques de production du beurre lors d'un échange à l'Union des groupements de productrices de produits de karité (UGPPK) basée à Léo, au Burkina Faso. Cette formation a ensuite été donnée à plus de 40 productrices du Niger. Avant celle-ci, leur beurre se vendait en moyenne à 375FCFA le kilo. Maintenant qu'elles produisent un beurre de meilleure qualité, elles parviennent à le vendre à 1600FCFA sur les marchés du Niger.

### *Production et amélioration de la qualité*

Les acheteurs recherchent de plus en plus du beurre de karité de première qualité transformé mécaniquement, selon un procédé qui respecte à la fois l'environnement et conserve toutes ses propriétés naturelles. Lorsqu'il est produit mécaniquement, le beurre de karité est riche en insaponifiables, en acides gras, en latex et en vitamines A, D, E, F et K. Il peut être utilisé pur ou comme ingrédient de base dans divers produits de soin du corps, du visage, des lèvres et des cheveux. Il est donc important de le distinguer du beurre dit « raffiné », fabriqué industriellement. De même, il faut souligner que les huileries européennes et asiatiques extraient l'huile de la noix à l'aide de solvants chimiques, afin de la revendre à des entreprises cosmétiques. Ces dernières l'utilisent comme ingrédient de base de nombreux produits, très pauvres en teneur et peu comparables avec les produits africains traditionnels.

Cependant, la qualité insuffisante des amandes et du beurre produit localement par les femmes est l'une des raisons expliquant le faible prix qu'elles obtiennent pour leurs produits. De plus, il s'est avéré que la qualité du beurre pouvait varier d'une commande à l'autre, ce qui constitue un obstacle majeur pour le développement de la filière. Pour faire face à cette situation, le CECI et ses partenaires se sont fixés deux priorités : l'amélioration de la qualité et la constance de cette qualité.

L'appui du CECI dans les activités de production et de transformation vise à permettre aux productrices de fournir des produits de haute qualité qui répondent aux standards et aux exigences des acheteurs nationaux et internationaux. Des méthodes de production ont été identifiées afin d'obtenir un beurre d'une qualité constante et améliorée, tout en respectant les techniques de production traditionnelles. Par exemple, les productrices sont formées à une méthode de traitement des amandes qui permet de mieux les conserver.

Le CECI s'est également fixé pour priorités l'amélioration des capacités des productrices et la diminution de la pénibilité de leur travail. D'une part des formations leur sont offertes afin d'accroître leurs capacités de transformation, de diversifier leur gamme de produits et les commercialiser avec efficacité. La transformation du beurre pour fabriquer différents produits finis (pommades, savons, etc.) favorise également la création de valeur ajoutée et par conséquent l'enrichissement des femmes productrices et de leur communauté.

D'autre part, des équipements adéquats sont fournis aux femmes afin de faciliter leur travail et accroître leur productivité. Il est cependant nécessaire qu'elles jugent ces équipements réellement utiles et qu'elles sachent s'en servir pour pouvoir les intégrer dans leurs techniques de production. Pour ce faire, des volontaires du CECI leur offrent des formations et de l'appui-conseil à toutes les étapes, de la cueillette des noix à leur transformation en beurre.

*Les équipements influencent positivement le renforcement organisationnel. Des études ont démontré qu'avec des formations et un meilleur accès à des équipements, les productrices ressentent un plus grand sentiment d'appartenance, d'appropriation et d'engagement au sein de leur organisation.*

#### **Actions du CECI**

- Études afin de déterminer les meilleures techniques pour chacune des étapes de la production : cueillette des noix, conservation et transformation en beurre
- Diffusion de modules de formation en faveur de milliers de productrices
- Formation d'animatrices qui forment les femmes à toutes les étapes de production

*Entre 2005 et 2008, 2 100 femmes du Burkina Faso ont été formées aux techniques de production d'un beurre de karité de haute qualité.*

- Achat d'équipements tels que concasseurs, moulins, torréfacteurs, barattes, marmites et filtres

*Un financement de 40 000 \$ accordé au CECI par la Fondation Howick du Canada a permis de fournir à des femmes maliennes, burkinabé et nigériennes 300 équipements individuels composés d'une marmite, d'une bassine, d'un fût de 55 litres et d'un tamis en toile.*

- Construction de bâtiments de production et de stockage des noix et du beurre
- Identification de fournisseurs d'emballages et financement pour mieux conditionner le beurre en vrac et les produits finis
- Mise en place de systèmes de contrôle de la qualité
- Appui financier et technique aux organisations de productrices pour l'obtention des certifications biologique et équitable

*Au Burkina Faso, une organisation de productrices a obtenu la certification biologique ECOCERT et une autre la certification équitable FLO-CERT, en plus de la certification biologique.*



## L'Union de Léo

Depuis 1997, le CECI appuie l'Union des groupements de productrices de produits de karité des provinces de la Sissili et du Ziro (UGPPK), dont le siège se situe à Léo, au Burkina Faso. L'Union de Léo regroupe 2884 femmes membres réparties dans 67 groupements de 39 villages et secteurs. Grâce à l'appui du CECI, 1800 productrices ont été formées à l'amélioration de la qualité et de l'hygiène de leur beurre. De plus, 40 animatrices locales et 596 collectrices de noix de karité ont été formées sur les techniques de collecte, de traitement et de conservation des amandes. Cette Union a produit 102 tonnes de beurre en 2007, dont 95 ont été exportées au Canada et en France, alors qu'en 2001 elle n'en exportait que 5 tonnes. Sa capacité totale de production est évaluée à 250 tonnes par an et pourrait atteindre 500 tonnes d'ici 2011.

L'UGPPK a obtenu la certification équitable FLO-CERT en 2006 ainsi que la certification biologique ECOCERT en 2007. Grâce au commerce équitable, 200 femmes ont été alphabétisées, 80 orphelins du VIH ont reçu une trousse de matériel scolaire et plus de 500 productrices ont été sensibilisées aux risques du VIH/SIDA. La certification permet de vendre ce beurre trois à cinq fois plus cher, ce qui accroît considérablement les revenus des productrices. Leur revenu annuel moyen a ainsi quasiment quadruplé : il est passé de 26 000 FCFA (57\$CAD; 40€) en 2005 à 91 000 FCFA (200\$CAD; 140€) en 2007 (1\$CAD = 456 FCFA et 1€ = 656 FCFA).

[www.afriquekarite.org](http://www.afriquekarite.org)

Ugppk 

### **Appui à la commercialisation : accès aux marchés nationaux et internationaux**

La commercialisation des amandes en vrac, du beurre amélioré et des produits à base de karité est une étape cruciale pour générer des revenus et réduire la pauvreté des femmes rurales africaines. Conscient de l'importance de trouver des débouchés à leur production, le CECI cible son appui sur l'accès à des marchés mieux rémunérés.

Nous appuyons les organisations de productrices afin de déterminer des stratégies profitables et durables, telle que la spécialisation dans un ou plusieurs créneaux porteurs sur des marchés ciblés (santé, hygiène, cosmétique et alimentation). Nous intervenons notamment en réalisant des études de marchés, en aidant les organisations à améliorer le conditionnement et l'étiquetage de leurs produits, en facilitant les démarches de certification (équitable et/ou biologique) et la diversification de leur gamme de produits.

Des stratégies de communication sont mises en place afin de faire la promotion du karité. En premier lieu, nous favorisons une stratégie locale, étant donnée l'importance des marchés africains pour le karité. Ceux-ci représentent en effet des millions de clients potentiels, familiers des produits du karité et grands consommateurs de ceux-ci. Ils constituent des marchés de proximité, directement accessibles aux productrices.

Aux niveaux national et sous-régional, les efforts stratégiques visent à améliorer l'image du produit. Il s'agit en effet d'un produit traditionnel, utilisé depuis toujours pour la cuisine, la pharmacopée et les soins corporels. Le défi consiste donc à valoriser ce produit pour lui donner une image plus moderne et à créer une véritable mode à partir des nouveaux produits développés dans toute l'Afrique de l'Ouest. Les organisations

de différents pays se concertent d'ailleurs pour travailler ensemble sur cette image de marque.

Sur le plan international, l'enjeu est de faire connaître le karité africain traditionnel et le karité certifié équitable. Au Canada, le CECI a participé à la Quinzaine du commerce équitable ainsi qu'à plusieurs foires, afin de présenter les produits de ses différentes organisations partenaires. À travers sa campagne « Bon pour Vous; Bon pour Elles » initiée en 2006, il vise la sensibilisation des entreprises et des consommateurs canadiens à l'achat de beurre de karité issu du commerce équitable, fabriqué par des coopératives de productrices africaines dans le respect de leurs traditions. Il s'efforce ainsi de faire connaître cette ressource aux vertus encore méconnues tout en mettant l'accent sur les bénéfices que peuvent en retirer les femmes rurales africaines.

#### **Actions du CECI**

- Recrutement d'agents commerciaux locaux, mis au service des organisations dans le but de développer leurs ventes sur les marchés nationaux et sous-régionaux
- Formations en vente et en marketing
- Réalisation d'études de marché
- Développement de nouveaux produits à base de karité : savons, pommades, etc.
- Renforcement de l'image de marque et du conditionnement des produits
- Production de matériel promotionnel : dépliants, création de sites Web, affiches, etc.
- Accès au marché international : mise en contact avec des acheteurs potentiels, formation sur les normes d'exportation et les exigences des marchés européen et nord-américain, participation à des foires commerciales et visites d'entreprises au Canada
- Appui pour l'obtention de certificats (biologique avec ECOCERT, équitable avec FLO-CERT)







## L'innovation porte ses fruits pour Songtaaba, au Burkina Faso



Les femmes de l'Association Songtaaba Yalgre (ASY), appuyées par le CECI depuis plus de dix ans, font preuve de beaucoup d'innovation. En 2006, grâce à l'appui d'une volontaire canadienne spécialisée en génie industriel, elles ont développé un tout nouveau produit: la confiture Karidélise, certifiée biologique et fabriquée à partir de

la pulpe du fruit de karité. Cet audacieux plan d'affaires leur a permis de remporter de nombreux prix, dont une bourse de 30 000 \$ US offerte par la Banque mondiale.

Karidélise, qui valorise le karité d'une manière nouvelle et nutritive, est désormais vendue en Europe et dans plusieurs hôtels du Burkina Faso. La production et la commercialisation de cette confiture de karité, en plus d'assurer à Songtaaba une renommée internationale, permettra la mise en place d'une unité de production semi-industrielle, ainsi que la croissance des revenus et des emplois pour cette organisation. Songtaaba compte aujourd'hui plus de 2 000 femmes membres qui travaillent dans la production et la vente du beurre et de la confiture de karité.

[www.songtaaba.net](http://www.songtaaba.net)

### *Gestion de la ressource karité*

Les parcs à karité sont de plus en plus menacés, dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. D'une part, des menaces naturelles pèsent sur cette ressource, tels que le vieillissement des arbres à karité et les sécheresses répétitives. D'autre part, l'action humaine renforce cette tendance avec les feux de brousse, la déforestation incontrôlée ou la coupe anarchique de l'arbre. Ces différentes menaces ont pour répercussions la diminution de la densité moyenne des parcs à karité ainsi que leur vieillissement général sur l'ensemble du territoire.

Ce n'est que récemment que des groupements de productrices ont identifié clairement le besoin d'être mieux informés sur les moyens de conserver et de renouveler les parcs à karité. Associer une valeur économique à l'arbre à karité est sans aucun doute un facteur incitatif pour la protection de cette ressource. Le CECI et ses partenaires reconnaissent l'importance de protéger cette ressource naturelle pour assurer la pérennité économique de la filière karité.

#### *Actions du CECI*

- Identification et analyse des facteurs de menace pour la ressource, tels que l'âge des arbres, les problèmes phytosanitaires, les feux de brousse et les coupes clandestines
- Réalisation d'une étude visant à identifier les meilleures pratiques pour la protection et la régénération de l'arbre à karité
- Mise en place de projets visant à évaluer les possibilités de culture de l'arbre à karité (greffage, semis) au Burkina Faso et au Mali
- Coordination de campagnes de sensibilisation et d'actions citoyennes visant la sensibilisation des autorités locales et des communautés à l'importance de protéger et de régénérer l'arbre à karité

*Une marche de sensibilisation à la protection et la régénération de l'arbre à karité a été organisée le 29 mai 2008 à Léo, au Burkina Faso. Cette marche a mobilisé un grand nombre d'organisations de productrices et d'autres acteurs de la filière du pays.*



## Gestion communautaire du parc à karité de Siby, au Mali

À Siby, une commune malienne regroupant 21 villages et une population de 18 983 habitants, le CECI appuie la coopérative COOPROKASI, qui regroupe près de 800 productrices. Cette coopérative offre différents produits : du beurre de karité de qualité améliorée et non raffiné, cinq variétés de savons et des baumes pour les corps et les cheveux.

En plus d'un projet d'appui aux productrices, le CECI mène depuis 2003 un projet de gestion et de protection des parcs à karité, en collaboration avec l'Association conseil pour le développement (ACOD), une ONG locale partenaire. Cette initiative de gestion communautaire d'un parc à karité est citée en exemple dans tout le pays et elle est considérée par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) comme un modèle de réussite.

Le succès du projet réside, entre autres, dans la collaboration du CECI et de l'ACOD avec l'ensemble des acteurs de la Commune de Siby : la population locale, la mairie, les services techniques et les services de conservation de la nature. La participation des acteurs locaux est essentielle à la réussite d'un projet de gestion communautaire de protection et de renouvellement d'une ressource naturelle. Un autre facteur de ce succès réside dans la participation de radios communautaires qui ont favorisé une large diffusion de la campagne de sensibilisation.

### *Ce projet a obtenu des résultats très positifs*

- 756 producteurs et productrices ont été formé-e-s sur les pratiques culturales et les techniques sylvicoles tels que la lutte contre le gui, la régénération naturelle assistée, le rajeunissement par élagage et la plantation
- 80 producteurs et productrices ont été formé-e-s sur les techniques de greffage;
- 2 731 arbres à karité ont été traités contre le gui par élagage/émondage
- 483 arbres à karité ont été greffés;
- 6 223 arbres à karité ont bénéficié de la régénération naturelle assistée

[www.maisondukarite.org](http://www.maisondukarite.org)

COOPROKASI



SIBY - MALI

**LA MAISON DU KARITE**



Plusieurs défis ont été identifiés dans le cadre de consultations régionales rassemblant différents acteurs de la filière karité : productrices, coopératives, chercheurs, ONG et ministères.

En particulier, les femmes productrices de karité ont réaffirmé leur besoin d'être appuyées par le CECI dans les années à venir tant au plan technique que financier. Voici un aperçu des enjeux :

## ***Renforcement organisationnel et concertation***

- Les organisations de productrices de karité doivent devenir rentables, autonomes et indépendantes financièrement et techniquement
- Elles doivent pouvoir offrir à leurs membres des équipements, des formations et de l'appui technique pour les étapes suivant la transformation du beurre (filtrage, homogénéisation)
- Être en mesure de financer des fonds de roulement pour l'achat d'amandes aux productrices; ce fonds offrirait une garantie de revenus constants pour ces femmes, qui lors des périodes de soudure ont tendance à vendre leurs amandes aux intermédiaires à des prix dérisoires afin de pouvoir survivre
- Elles doivent poursuivre leurs échanges et leurs efforts de concertation afin d'accroître le nombre de femmes productrices tirant profit des apprentissages aux niveaux national et sous-régional

## ***Production et amélioration de la qualité***

- Multiplier les formations sur les techniques de production du beurre amélioré
- Aider les organisations à diversifier leur gamme de produits
- Appuyer les organisations dans leur processus de certification
- Accompagner les organisations les plus performantes afin de mettre en place des unités de production semi-industrielles opérées par les femmes productrices

## ***Commercialisation***

- Appuyer le développement des marchés nationaux et sous-régionaux en travaillant sur l'image du karité, en faisant connaître davantage les produits fabriqués et en identifiant de nouveaux créneaux porteurs
- Développer des outils de communication et de promotion
- Aider les organisations à fixer leurs prix de vente en fonction de leurs coûts de production, des prix du marché et des bénéfices escomptés
- Poursuivre les efforts de concertation entre les organisations afin de favoriser la hausse des prix de vente et leur uniformisation (solidarité et non-concurrence sur les prix)
- Effectuer une étude de marché sur les exigences de qualité et de prix des entreprises étrangères, dont la demande est en hausse

## ***Gestion de la ressource karité***

- Favoriser la connaissance et l'application des techniques sylvicoles les plus appropriées à la conservation des parcs agroforestiers
- Diffuser ce savoir dans les différents pays concernés
- Inciter les autorités locales et régionales à s'impliquer en faveur d'une gestion concertée de la ressource
- Poursuivre des activités d'information visant à sensibiliser les populations avec l'appui des médias et d'équipes mobiles de proximité
- Initier des études dans le but de valoriser les résidus de la transformation du beurre (tourteaux, eaux usées) et notamment comme énergie renouvelable





Depuis 1995, grâce à l'appui financier et au partenariat avec plusieurs bailleurs de fonds et par le biais de ses équipes nationales et de volontaires canadiens, le CECI a acquis une expertise reconnue et favorisé un progrès remarquable de la filière karité.

Voici quelques-uns des projets dans lesquels le CECI s'est impliqué.

## ***Dans l'ensemble de la sous-région (Burkina Faso, Mali, Niger et Guinée)***

### **> 2007-2008**

Projet spécial « Accès aux marchés du karité », financement ACDI<sup>1</sup>, visant le développement des marchés au Canada, en Guinée, au Niger, au Mali et au Burkina Faso

### **> 2005-2008**

Projet de renforcement des capacités des femmes productrices de karité du Mali, du Burkina Faso et du Niger, financé par le Programme québécois de développement international (PQDI) du MRI<sup>2</sup>

### **> 2004-2006**

Projet régional Prokarité, mis en œuvre par l'ICRAF-Sahel en collaboration avec le CECI au Burkina Faso, au Mali et au Niger

## ***Au Burkina Faso***

### **> 2004-2005**

Projet d'appui à l'UGPPK en collaboration avec une ONG française, TECH-DEV; cette collaboration a permis la mise sur pied du premier centre de production et de commercialisation du karité

### **> 2002-2003**

Projet d'appui au développement de petites et moyennes entreprises dans le secteur des cosmétiques et savons à base de karité, financé par le Programme de coopération volontaire de l'ACDI et par la Coopération française

### **> 1999-2001**

Projet d'appui à la commercialisation du karité (PACK), financé par l'UNIFEM<sup>3</sup>

### **> 1996-1998**

Projet filière karité (PFK), financé par l'ACDI

### **> 1997-1999**

Projet femme et filière karité (PFFK) au Burkina Faso, financé par l'UNIFEM

### **> 1995-1997**

Projet d'appui au collectif d'associations de productrices de beurre de karité et autres produits (PA-CAPB/AP), financé par l'ACDI à travers le Programme micro-réalisation (PMR)

## ***Au Mali***

### **> 2002-2008**

Projets d'appui aux femmes productrices de beurre amélioré dans la Commune de Siby, incluant un volet en gestion et en protection des parcs à karité; financement Programme québécois de développement international (PQDI) du MRI et Programme de petites subventions du Fonds pour l'environnement mondial (PPS/FEM)

## ***En Guinée***

### **> 2004-2005**

Projet d'appui à la commercialisation du karité en Haute Guinée pour contribuer à l'augmentation du pouvoir économique des femmes de la filière karité; financé localement par l'ACDI

<sup>1</sup> ACDI : Agence canadienne de développement international

<sup>2</sup> MRI : Ministère des Relations internationales du gouvernement du Québec

<sup>3</sup> UNIFEM : Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

## Appui du CECI et potentiel de la ressource karité en 2008 au Burkina Faso, au Mali, au Niger, en Guinée et au Ghana

### Burkina Faso

Appui du CECI au Burkina Faso: environ 7 000 femmes issues d'une centaine de groupements  
 Population d'arbres à karité: 30 millions  
 Production potentielle d'amandes: 150 000 t  
 Quantité d'amandes récoltées: 75 000 tonnes (t)  
 Consommation nationale: 35 000 t  
 Exportation sous forme d'amandes: 37 000 t (92,5% des exportations en karité)  
 Exportation sous forme de beurre: 3 000 t

### Mali

Appui du CECI au Mali: 2 coopératives regroupant 1200 femmes  
 Population d'arbres à karité: 50 millions  
 Production potentielle d'amandes: 250 000 t  
 Quantité d'amandes récoltées: 150 000 t  
 Consommation nationale: 97 000 t  
 Exportation sous forme d'amandes: 50 000 t (94%)  
 Exportation sous forme de beurre: 3 000 t

### Guinée

Appui du CECI en Guinée: 350 femmes  
 Population d'arbres à karité: 5 millions  
 Production potentielle d'amandes: 25 000 t  
 Quantité d'amandes récoltées: 5 000 t  
 Consommation nationale: 4 500 t  
 Exportation sous forme d'amandes: 450 t (90%)  
 Exportation sous forme de beurre: 50 t

### Niger

Appui du CECI au Niger: 11 groupements regroupant 1 776 membres  
 Population d'arbres à karité: 3 millions (estimation)  
 Production potentielle d'amandes: 15 000 t  
 Quantité d'amandes récoltées: 2 000 t  
 Consommation nationale: 2 000 t  
 Exportation sous forme d'amandes: ND  
 Exportation sous forme de beurre: ND

### Ghana

Appui du CECI au Ghana: ND  
 Population d'arbres à karité: 40 millions  
 Production potentielle d'amandes: 200 000 t  
 Quantité d'amandes récoltées: 130 000 t  
 Consommation nationale: 70 000 t  
 Exportation sous forme d'amandes: 45 000 t (75%)  
 Exportation sous forme de beurre: 15 000 t

Mali Niger  
 Burkina Faso  
 Guinée  
 Ghana

#### Sources:

- « Recherches et documentation des meilleures pratiques pour la gestion durable des parcs à karité en Afrique de l'Ouest », Myriam Lafleur, CECI, mai 2008.
- Faculté d'Agronomie de l'Université de Niamey, Niger.

## CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

3000, rue Omer-Lavallée  
Montréal (Québec)  
H1Y 3R8 Canada

T (514) 875.9911 | F (514) 875.6469  
info@ceci.ca | www.ceci.ca/karite  
www.publication.ceci.ca

Photos : Cindy D'Auteuil, Chantal Bernatchez,  
Amélie Binette, Laurence Buenerd

Conception graphique : CoopDesign | info@coopdesign.ca

© CECI 2009

Imprimé sur papier Cascades Rolland Enviro100  
fait à 100% de fibres postconsommation, sans chlore



### BURKINA FASO

01 B.P. 3440, Ouagadougou

T (226) 50.36.29.92 | F (226) 50.36.07.52  
adamao@ceci.ca

### MALI

Hamdalaye ACI 2000  
Bamako, Mali  
B.P. 109  
Rue 284, Porte 237

T (223) 229.48.44 | (223) 675.71.30  
F (223) 490.03.92  
alassanes@ceci.ca

### RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

B.P. 1385, Conakry

T (224) 60.22.06.74 | (224) 64.20.19.38  
C (224) 60.21.63.01  
diand@ceci.ca

### NIGER

122, avenue du Mounio (IB-069)  
Quartier Issa Beri  
Commune II  
B.P. 889, Niamey

T (227) 20.75.31.02 | F (227) 20.75.24.41  
yahouzai@ceci.ca

Les projets du CECI dans la filière karité sont réalisés grâce à l'appui des volontaires et des partenaires d'Uniterra.